

FAQ EDI PAIEMENT

Ce document a pour but de vous aider à comprendre les rejets **EDI PAIEMENT** les plus fréquents et de répondre à vos questions.

Les rejets non référencés ici nécessitent une analyse plus approfondie et devront faire l'objet d'une demande par mail à l'assistance (Voir la fiche de synthèse « [Que faire en cas de rejet EDI ?](#) »).

La déclaration a été rejetée mais pas le flux paiement : faut-il de nouveau inclure le paiement lors de la nouvelle génération ?

Même si le flux de paiement a été accepté, nous vous recommandons de prendre contact avec les impôts afin de s'assurer du traitement de ce flux et de suivre leurs préconisations.

Rejet 159 - Obligation fiscale non valide pour la période déclarée

Ce contrôle porte la pertinence de l'envoi de la déclaration pour le contribuable et la période donnée. Il convient alors de prendre contact avec les impôts s'assurer de l'attente de votre déclaration.

Rejet 170 - Période déclarée invalide avec le régime et le formulaire d'acompte

Cette erreur survient lorsque les dates de l'exercice fiscal ou de la période de déclaration en cours ne correspondent pas à celles [attendues](#) par les impôts. Il convient donc de prendre contact avec eux afin de vérifier les dates. Attention toutefois à ne jamais modifier les dates de votre exercice fiscal en cours dans **COMPTABILITE EXPERT** sans avoir au préalable sauvegardé votre dossier.

Rejet 175 - Obligation fiscale non trouvée pour la Référence de l'Obligation Fiscale déclarée

Des contrôles portent sur la [Référence d'Obligation Fiscale](#), suivant les anomalies rencontrées les impôts peuvent renvoyer le [rejet 175](#).

Il convient alors de prendre contact avec les impôts afin de comparer la [ROF](#) en leur possession pour le contribuable et celle présente dans le menu [Fichier - Paramètres dossier](#) - onglet [ROF](#).

Cette donnée est également accessible directement sur votre fenêtre **EDI-PAIEMENT** lors de la génération du fichier.

A noter : Sur le portail [JeDéclare](#), cette information est consultable dans les données de votre dossier client.